

## INDEX

**Conditions générales de l'opération promotionnelle**

**BENEFEEET « À chaque pas, un avantage » 2021**

**pag. 2**

**BENEFEEET « À CHAQUE PAS, UN AVANTAGE 2021 » - ANNEXE 1**

**REGLEMENT DE L'INITIATIVE PROMOTIONNELLE « Offre de bienvenue »**

**pag. 15**

## Conditions générales de l'opération promotionnelle

### **BENEFEET « À chaque pas, un avantage » 2021**

*GEOX S.p.A., dont le siège social est via Feltrina Centro 16, 31044 Biadene di Montebelluna (TV), ITALIE. N. d'identification fiscale et n° de TVA 03348440268, organise l'opération promotionnelle ci-après appelée « À chaque pas, un avantage » (ci-après, la « Promotion »), valable à partir du 4 Janvier 2021 au 15 décembre 2021. La participation à l'opération implique l'acceptation sans réserve par le participant des règles contenues dans les présentes Conditions générales, qui seront disponibles dans tous les magasins Geox participant à l'opération et dans la rubrique benefeet sur geox.com.*

#### **1. Destinataires de la promotion**

La promotion s'adresse aux consommateurs finaux âgés de 18 ans et plus qui sont déjà inscrits au programme benefeet ou qui s'y inscriront pendant la période de validité de l'opération (personnes physiques uniquement).

Tous les employés et collaborateurs de l'entreprise promotrice et toutes les personnes impliquées professionnellement, de quelque manière que ce soit, dans l'opération (comme, par exemple, les employés et les collaborateurs des sociétés du groupe Geox) sont exclus de la participation à la promotion.

#### **2. Étendue territoriale**

L'opération est valable dans les magasins Geox participant à l'opération sur l'ensemble du territoire de Belgique et Luxembourg (liste complète sur geox.com, rubrique benefeet), ainsi que sur le site web geox.com pour les achats à livrer en Belgique ou Luxembourg. L'opération n'est pas valable dans les magasins outlet Geox.

#### **3. Durée**

L'initiative est valable pour toute la période allant du 4 Janvier 2021 au 15 décembre 2021.

Plus précisément :

- Période d'accumulation des points : du 4 Janvier 2021 au 12 décembre 2021 (inclus)
- Période d'utilisation des bons : du 4 Janvier 2021 au 15 décembre 2021 (inclus)

Après le 15 décembre 2021, les points seront réinitialisés et les bons de réduction non utilisés ne seront plus valides.

#### **4. Le programme benefeet et l'opération « À chaque pas, un avantage »**

benefeet est un programme de fidélité de Geox Spa réservé aux utilisateurs finaux adultes, qui leur donne droit à des réductions et avantages exclusifs.

L'inscription au programme est gratuite et peut être faite dans n'importe quel magasin Geox participant à l'opération ou sur geox.com dans la rubrique « benefeet ».

Tous les consommateurs membres du programme benefeet, ainsi que les consommateurs qui s'inscriront pendant la période de validité indiquée au point 3, pourront participer à l'opération « À chaque pas, un avantage », comme indiqué ci-dessous.

## 5. Modalités de participation et d'accumulation de points

Pendant la période de validité de l'opération (voir point 3), tous les consommateurs membres du programme benefeet qui dépensent un montant quelconque dans l'un des magasins Geox participant à l'opération ou sur geox.com (en utilisant leur compte My Geox et avec achat à livrer en Belgique/ Luxembourg) auront droit à l'accumulation de points-pas (ci-après, les « points ») convertibles en bons de réduction une fois que les seuils prévus seront atteints.

Pour avoir droit aux points, le consommateur doit toujours s'identifier et se déclarer membre de benefeet avant l'émission de chaque ticket (en indiquant à la caisse ses nom, prénom, numéro de téléphone portable ou e-mails émis pour l'inscription à benefeet), ou avant la conclusion de chaque transaction sur geox.com (en utilisant votre compte My Geox connecté à votre profil benefeet).

Dans le cas contraire, le consommateur perdra le droit aux points correspondants : une fois le reçu émis ou la transaction conclue sur geox.com, il n'est en aucun cas possible de les récupérer.

### **5.1 Règles générales d'accumulation des points :**

Dans le cadre de la présente opération, les consommateurs gagneront des points de la manière suivante :

- 1 point pour chaque euro d'achat de chaussures/habillement/accessoires Adultes ;
- 1 point pour chaque euro d'achat de produits d'entretien et de semelles intérieures/sous-semelles, (\*) ;
- 2 points pour chaque euro d'achat de chaussures/habillement/accessoires Enfants (Baby, Junior).

Il est précisé que :

- L'achat de cartes-cadeaux, de sacs à provisions, de services de réparation/retouche et les frais d'expédition ne permettent pas de gagner des points.
- Les points ne sont calculés que sur des chiffres entiers arrondis à la valeur nette de chaque ligne d'entrée/transaction (\*\*) pour les produits/services suivants :
  - Chaussures, Habillement et Accessoires Hommes ou Femmes (produits Adultes) : 1 € = 1 point ;
  - Chaussures, Habillement et Accessoires Baby et Junior (produits Enfants) : 1 € = 2 points.

Les produits ne figurant pas dans les catégories ci-dessus - produits d'entretien et semelles intérieures/sous- semelles (\*) - sont considérés comme des « produits Adultes » aux fins du calcul du nombre de points : 1 € = 1 point.

*Exemple : Un reçu/transaction avec 2 produits, 1 Enfant (à partir de 64,90 euros) et 1 Adulte (à partir de 120,90 euros) vous donne droit à 248 points (64 x 2 + 120).*

*(\*) Uniquement dans les magasins Geox participant à l'opération, car actuellement non disponibles sur geox.com*

*(\*\*) La valeur nette de chaque ligne d'entrée/transaction correspond à la dépense pour chaque article :*

- acheté moyennant le même reçu/la même transaction ;
- déduction faite de tous les rabais et/ou promotions associées (soldes, promotions, etc.).

En ce qui concerne les achats effectués sur le site geox.com, les points seront crédités dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prix payé, quel que soit le mode de paiement choisi par le client.

Il faut préciser que pour cette opération, seuls les achats à livrer en Belgique/Luxembourg donneront droit à l'accumulation de points.

Tout achat à livrer dans un autre pays ne permettra pas d'accumuler des points dans le cadre de l'opération, mais - si le pays de destination participe à l'opération - il vous donnera droit à des points valables et utilisables uniquement dans ce pays, sans pouvoir être ajoutés aux points de Belgique et Luxembourg.

*Exemple 1 : Un consommateur Belgique inscrit à l'opération achète sur Geox.com un produit qu'il souhaite faire livrer à un ami en Italie : comme la promotion a également lieu en Italie, le consommateur gagne des points dans le cadre de l'opération Italien, qui pourront être utilisés conformément à la réglementation applicable et ne pourront être ajoutés au solde existant des points de Belgique.*

*Exemple 2 : Un consommateur Belgique inscrit à l'opération achète sur Geox.com un produit qu'il souhaite faire livrer à un ami en Suisse : comme la promotion n'a pas lieu en Suisse, le consommateur ne gagnera pas de points.*

## **5.2 Cas particuliers :**

- En cas d'utilisation de la « remise d'anniversaire » (les Conditions générales de l'initiative promotionnelle benefeet « Ristourne anniversaire » peuvent être consultées dans la section « benefeet » de geox.com):

La remise d'anniversaire, égale à 15 %, sera appliquée sur le montant total du ticket/transaction, AVANT l'encaissement du bon de réduction.

*Exemple : si j'achète, moyennant le même reçu/transaction un article Enfant à partir de 50 €, un produit Adulte à partir de 100 € et un produit de nettoyage à partir de 8 € en profitant de la remise de 15 % que j'ai reçue pour mon anniversaire le 8 mars et en utilisant le bon de 10 € gagné grâce à un achat effectué le 5 mars, le montant à payer sera de 124,30 € (\*) et je gagnerai 165 points (\*\*).*

*(\*) (50 € + 100 € + 8 €) = 158 € - 23,70 € (remise anniversaire) = 134,30 € - 10 € (bon de réduction) ;*

*(\*\*) 84 points pour le produit Enfant (obtenus comme suit :  $50 € - 15 \% = 42,50 € \rightarrow 84 \text{ points}$ )*

*+ 85 points pour le produit Adulte (obtenus comme suit :  $100 € - 15 \% = 85 € \rightarrow 85 \text{ points}$ )*

*+ 6 points pour le produit de nettoyage (obtenus comme suit :  $8 € - 15 \% = 6,80 € \rightarrow 6 \text{ points}$ )*

*- 10 points pour l'échange du bon de réduction à partir de 10 €.*

- En cas d'application de remises supplémentaires

Les achats qui bénéficient de remises supplémentaires (par exemple : remise supplémentaire, etc.) contribuent à l'accumulation de points, déduction faite de la valeur de la remise appliquée.

- En cas de retours

Les retours effectués dans les magasins Geox Shop et Online ne contribuent pas au calcul de la valeur nette des produits achetés, contrairement aux rabais et aux promotions. En cas de retour, les points sont calculés en appliquant les « Règles générales d'accumulation de points », en multipliant les valeurs par -1.

*Exemple :*

- *j'achète un produit Enfant d'une valeur de 50 € en bénéficiant d'une remise promotionnelle de 20 %. J'ai donc dépensé 40 €.*
- *En cas de retour, mon solde sera réduit de 80 points (50 € x -20 % → 40 € x 2 points).*

- En cas d'utilisation de bons d'achat émis suite à un retour

Le produit acheté avec un bon d'achat émis suite à un retour dans les magasins Geox participant à l'opération permet d'accumuler des points sur le prix d'achat indiqué sur le ticket, déduction faite de toute remise et/ou promotion.

Les bons d'achat ne peuvent pas être utilisés pour des achats sur geox.com.

*Exemple a) :*

- *J'ai zéro point ;*
- *j'achète 1 produit Enfant à partir de 50 € et je gagne 100 points ;*
- *le lendemain, je retourne le produit acheté et le retour est associé à mon numéro client benefeet : 100 points sont alors déduits ;*
- *si je remplace immédiatement le produit acheté par un produit de valeur égale, je serai crédité de 100 points ; ainsi, le solde de points après le remplacement est égal à 100 points. Solde total : 100 points.*

*Exemple b) :*

- *J'ai zéro point ;*
- *j'achète 1 produit Enfant au prix soldé de 40 € et je gagne 80 points*
- *le lendemain, je retourne le produit acheté. Le retour est associé à mon numéro de compte benefeet : 80 points seront déduits de mon solde.*
- *Si vous ne remplacez pas le produit immédiatement, vous recevrez un bon d'achat de 40 € ; ce bon d'achat ne génère pas de points, mon solde sera donc nul ;*
- *ensuite, je retourne au magasin et dépense le bon d'achat de 40 € pour l'achat d'un produit Enfant à partir de 60 €, en payant la différence de 20 €. Je suis alors crédité de 120 points. Solde total : 120 points.*

- En cas d'utilisation de bons de réduction de l'opération « À chaque pas, un avantage »

Les bons de réduction utilisés constituent une ligne du reçu/transaction à part (et ne contribuent donc pas au calcul de la valeur nette du produit acheté, contrairement aux remises et promotions).

En présence

d'un bon de réduction utilisé, le score est calculé en multipliant le coefficient -1 par la valeur nominale du bon de réduction.

*Exemple :*

le 18 mai, j'achète (4 lignes sur le reçu/transaction) :

1. une paire de chaussures Adulte d'une valeur de 101,12 € en bénéficiant d'une remise promotionnelle de 20 % ;
2. une paire de chaussures Enfants d'une valeur de 50 € ;
3. j'utilise un bon de réduction de 10 € ;
4. je retourne le produit Enfant pour 20 € et le remplace simultanément par un autre produit Enfant du même montant.

Calcul du score par ligne de reçu/transaction :

1. +80 points ( $101,12 \text{ €} \times -20 \% \rightarrow 80,90 \text{ €}$  arrondi à la baisse) ;
2. +100 points ( $50 \times 2$ ) ;
3. -10 points ( $10 \text{ €} \times -1$ ) ;
4. -40 points ( $20 \text{ €} \times -2$ ) pour le retour et +40 points ( $20 \text{ €} \times 2$ ) pour le produit de remplacement.

Solde total du reçu/transaction : 170 points (80 + 100 - 10 - 40 + 40).

### **5.3 Points bonus :**

- **Bonus Événement :**

Pendant la Période de validité, Geox se réserve le droit d'organiser des événements promotionnels spéciaux dans certains magasins Geox et/ou sur geox.com. Les événements peuvent affecter certaines périodes de temps et/ou certaines gammes de produits (à l'exclusion des lacets, produits de nettoyage, des semelles intérieures/sous- semelles, sacs à provisions, services de réparation et de personnalisation, cartes cadeaux, et des chaussettes) et/ou certaines catégories de membres benefeet, etc.

En cas d'activation de tels « événements spéciaux », Geox communiquera aux consommateurs membres du programme benefeet concernés les détails, les conditions et les points supplémentaires qui peuvent être gagnés.

### **5.4 Remarques générales sur les modalités d'accumulation de points**

- Les points pourront être accumulés jusqu'au 12 décembre 2021. Du 13 au 15 décembre 2021, seuls les bons éventuellement encore non échangés seront utilisables. Les points seront automatiquement réinitialisés le 16/12/2021.
- En ce qui concerne les achats effectués dans les points de vente, les consommateurs gagneront des points en effectuant des achats dans n'importe quel magasin Geox participant à l'opération en Belgique et Luxembourg, quel que soit le magasin Geox dans lequel ils se sont inscrits au programme benefeet.
- L'opération n'est pas de nature rétroactive. Le consommateur ne peut donc pas demander le crédit de points pour un achat effectué avant son inscription à benefeet, même si l'achat a été effectué pendant la période de validité de l'opération.
- La liste des magasins Geox participant à l'opération, que vous pouvez consulter dans la rubrique appropriée du site geox.com, fait l'objet d'une mise à jour : le consommateur ne peut donc pas demander le crédit de points pour un achat effectué dans un magasin Geox qui a rejoint l'opération après que cet achat a été effectué.
- Les points accumulés par le même consommateur inscrit au programme benefeet, mais avec des codes clients différents, même s'ils appartiennent à la même personne, ne s'additionnent pas les uns

aux autres.

- Les points accumulés dans plusieurs magasins Geox sur le territoire de Belgique/Luxembourg et/ou sur geox.com pour les achats expédiés en Belgique/Luxembourg par le même consommateur membre du programme benefeet via un seul code client, sont automatiquement additionnés.
- Un consommateur membre du programme benefeet qui accumule des points dans des magasins Geox et/ou sur geox.com dans plus d'un pays, possède deux ou plusieurs soldes distincts et non cumulatifs (un pour chaque pays). À chaque solde de points correspond l'attribution d'un statut donné et l'obtention des avantages qui lui sont associés et qui ne sont remboursables que dans le pays où ils ont été accumulés.
- Le consommateur membre du programme benefeet peut consulter le solde de ses points et les bons de réduction encore disponibles sur le ticket ou la confirmation de commande suivant un achat sur geox.com, ou sur son propre compte benefeet.

## 6. BONS DE RÉDUCTION

Lorsque les seuils de points prédéfinis sont atteints, les consommateurs peuvent convertir leurs points accumulés en Bons de réduction électroniques, qu'ils pourront utiliser lors d'un achat ultérieur. Ce n'est que pour les deux derniers seuils de points fournis, que l'utilisation peut également avoir lieu simultanément, comme cela est décrit plus précisément ci-après.

### 6.1 Seuils de points

Plus précisément, à chaque seuil de points correspondra l'obtention d'un « Statut », qui donnera droit à l'obtention d'un bon, comme décrit ci-dessous :

POINTS	STATUT DU BON	VALEUR DU BON DE RÉDUCTION
150	Urban Walker	10 €
250	Globe Walker	15 €
500	Moon Walker	25 €
1 000	Star Walker	50 €

### 6.2 Conversion des points en Bons de réduction

Le solde des points et la disponibilité des bons seront mis à jour immédiatement en cas d'achat auprès des magasins Geox Shop ; en ce qui concerne les achats effectués sur le site geox.com, les points seront crédités dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prix payé, quel que soit le mode de paiement choisi par le client ; en cas d'imprévus techniques, la mise à jour aura lieu dans un délai de deux jours ouvrables par rapport à ce qui est prévu ci-dessus.

Lorsque chacun des seuils fixés au point 6.1 sera atteint, le consommateur obtiendra un Statut et sera libre de décider s'il souhaite échanger le bon de réduction correspondant et à quel moment : les bons accumulés dans les différents seuils pourront en effet être échangés individuellement ou cumulés entre

eux, comme indiqué plus précisément au point suivant.

Veillez noter qu'un solde de points de valeur intermédiaire entre un statut et un autre vous donnera toujours droit au bon de réduction correspondant au statut inférieur.

*Exemple : 180 points donnent droit à un bon de réduction de 10 € correspondant au statut Urban Walker (150 points).*

### 6.3 Comment utiliser les bons de réduction

#### ➤ Option 1 - Utilisation unique des bons

Les bons de réduction accumulés peuvent être utilisés individuellement sur une dépense de valeur égale ou supérieure.

Dans le cas d'achats effectués dans une boutique Geox ou sur geox.com, sauf en cas de paiement à la livraison, les bons obtenus lors de l'obtention des statuts Moon Walker et Star Walker peuvent éventuellement être utilisés même sur les dépenses qui ont permis d'atteindre le seuil.

Dans le cas d'achats effectués sur geox.com avec paiement à la livraison, cependant, les bons pourront être utilisés sur un prochain achat.

Dans tous les cas, le bon doit être dépensé pour une dépense de valeur égale ou supérieure (conformément aux procédures et aux limites établies dans le présent document).

#### ➤ Option 2 - Utilisation cumulée des bons

Les bons de réduction peuvent également être additionnés les uns aux autres, comme indiqué dans l'exemple ci-dessous :

- Une fois le seuil de 150 points atteint, le consommateur acquiert le statut de Urban Walker et peut bénéficier d'une remise de 10 € sur une dépense de valeur égale ou supérieure (selon les modalités et limites prévues dans ce document). Ce bon peut être utilisé individuellement ou conservé et utilisé avec l'un des bons relatifs aux seuils suivants.
- Une fois le seuil de 250 points atteint, le consommateur acquiert le statut de Globe Walker et peut bénéficier d'une remise de 15 € sur une dépense de valeur égale ou supérieure (selon les modalités et limites prévues dans ce document).

Si le consommateur n'a pas encore utilisé son bon de 10 € relatif au premier seuil, il peut le cumuler avec le bon de 15 €, bénéficiant ainsi d'une remise totale de 25 € (10 € + 15 €), à utiliser sur une dépense ultérieure d'une valeur égale ou supérieure à la somme des deux bons (selon les modalités et limites prévues dans ce document).

Les mêmes règles de cumul s'appliquent à l'utilisation des bons relatifs aux statuts Moon Walker et Star Walker, qui peuvent être utilisés individuellement ou en combinaison avec les bons relatifs aux seuils ci-dessus.



## 6.4 Remise à zéro des points

Lorsqu'un bon de réduction est obtenu, les points accumulés jusqu'à ce moment, qui ont permis l'obtention de ce bon, ne sont pas remis à zéro mais restent dans le solde de points du membre du programme, déduction faite des bons de réduction obtenus dans le reçu/transaction qui a permis l'obtention du bon.

Exemple :

- j'ai 400 points et je n'ai pas encore utilisé les 2 bons de réduction accumulés à ce jour (de 10 € et 15 €).
- J'achète un produit Adulte pour 100 € et j'atteins le seuil de 500 points qui me donne droit à un bon de 25 €.
- J'utilise les 3 bons (10 € + 15 € + 25 €) tout de suite.
- Le solde de points à la fin du reçu sera donc de 450 points (400 + 100 - 10 - 15 - 25).

Si le seuil de 1 000 points (status Star Walker) est dépassé, les consommateurs n'auront pas droit à d'autres avantages, mais auront la possibilité de faire remettre à zéro leur solde de points et de recommencer à accumuler des points à partir de zéro.

## 6.5 Conditions d'utilisation des bons de réduction

- Chaque bon de réduction peut être utilisé une seule fois et exclusivement par le client membre du programme benefeet qui l'a obtenu ; les bons de réduction ne sont pas transférables à des tiers, ne peuvent pas être convertis en bons d'achat, en cartes cadeaux ou en espèces, ou donner droit à un échange en espèces.
- En aucun cas il ne sera possible d'accumuler et d'utiliser le même bon de réduction à plusieurs reprises : par conséquent, à titre d'exemple non exhaustif, si un consommateur rachète immédiatement un coupon ayant atteint le statut Moon Walker ou Star Walker (voir le point 6.3), il n'aura pas droit au voucher à nouveau sur un achat ultérieur.

*Exemple : j'ai 400 points, j'achète un produit Adulte pour 100 € et j'atteins 500 points (statut Moon Walker). Je décide d'utiliser le bon de réduction de 25 € en même temps. Le calcul des points est :  $400 + 100 - 25 = 475$  points. Si, lors d'un prochain achat, j'atteins à nouveau 500 points, je n'aurai pas droit à un bon de réduction supplémentaire de 25 €, car il a déjà été accumulé et encaissé.*

- L'achat sur lequel le ou les bon(s) de réduction sont échangés contribue également à l'accumulation de points, déduction faite de la valeur du ou des bon(s) de réduction échangée, et déduction faite des retours, à condition que l'achat soit effectué avant le 12 décembre 2021 ; les achats effectués du 13 au 15 décembre 2021 ne contribuent pas à l'accumulation de points.
- Les bons de réduction ne peuvent être échangés que sur des produits au prix fort (par exemple, pas en soldes, pas en promotion), à condition que le prix du produit acheté soit supérieur au montant du bon.
- Les bons de réduction ne peuvent pas être utilisés sur les « fins de série/prix ronds/petits prix ».
- Les bons ne peuvent pas être utilisés pour l'achat de produits de nettoyage, de semelles intérieures ou intérieures, de sacs à provisions, de services de réparation ou de confection, de cartes-cadeaux, des chaussettes, de frais d'expédition et de lacets.

- Les bons de réduction acquis au cours de la période de validité de l'initiative doivent être utilisés au plus tard le 15 décembre 2021. Passé ce délai, les bons de réduction non utilisés perdront leur validité.
- Les bons de réduction ne peuvent être utilisés que dans le pays où ils ont été obtenus ; par conséquent, s'ils sont obtenus lors d'achats sur Geox.com, le bon de réduction respectif ne peut être utilisé que si le pays dans lequel le produit a été livré coïncide avec le pays où les points nécessaires pour obtenir le bon à utiliser ont été accumulés. De même, dans le cas d'achats dans les magasins Geox participant à l'opérations situés à l'étranger, il ne sera pas possible d'utiliser les bons de réduction obtenus grâce aux points accumulés lors des achats sur le territoire de Belgique/Luxembourg, et vice versa.
- Les bons de réduction et les bons d'achat sont cumulables : il est donc possible d'utiliser un bon de réduction et un bon d'achat sur le même ticket de caisse.

## 7. RETOURS

Afin de garantir le calcul correct des points, le retour d'un produit défectueux acheté dans un magasin Geox Shop ne peut avoir lieu que dans le magasin Geox Shop où l'achat a été effectué. Pour effectuer le retour, il est indispensable de montrer le ticket original du produit acheté : en l'absence du ticket original, le calcul correct des points ne sera pas garanti.

Pour retourner un produit acheté sur geox.com, les consommateurs doivent suivre les procédures indiquées sur le site, dans la section « Retours et remboursements ».

Dans les deux cas (qu'il s'agisse d'un produit acheté dans un magasin Geox participant à l'opération « À chaque pas, un avantage », ou d'un produit acheté sur geox.com), le retour implique l'annulation des points de base précédemment issus du produit retourné ; la mise à jour des points sera visible sur le reçu, sur geox.com ou sur votre compte benefeet ; en cas de problèmes techniques, les points seront visibles sous 48 heures.

Si, à la suite d'un retour, le solde de points d'un consommateur est inférieur à un statut atteint précédemment, le bon de réduction associé à ce statut sera annulé : le bon de réduction sera émis de nouveau quand le seuil de points prévu aura été atteint.

Sauf dans les cas prévus par la loi, dans le cas d'un produit retourné à un magasin Geox (et non dans le cas d'un retour par une procédure en ligne), les clients membres du programme benefeet peuvent choisir de remplacer simultanément le produit retourné par un autre produit disponible dans le même magasin Geox, en payant la différence, ou de recevoir un bon d'achat d'une valeur égale au prix d'achat du produit retourné.

Le bon ne contribue pas à l'acquisition de points. Le produit de remplacement acheté avec un bon d'achat vous permet de gagner des points sur le prix d'achat indiqué sur le reçu, déduction faite de toute remise et/ou promotion.

### 7.1 RÈGLES SPÉCIFIQUES

#### **– Retour des produits achetés avec les bons de réduction du programme**

Même en cas de retour de produits achetés en bénéficiant des réductions de ce programme, le

consommateur pourra choisir de recevoir un bon d'achat utilisable ultérieurement.

Dans ce dernier cas, le consommateur recevra un bon d'achat égal au prix NET du ou des produits achetés et retournés et pourra bénéficier, lors d'un achat ultérieur, d'une remise\* égale à la valeur totale ou partielle du bon de réduction utilisé pour acheter les produits retournés.

\*) Précisons qu'aucun bon de réduction papier ne sera pas émis : la remise sera disponible en caisse et pourra être utilisée en même temps que le bon d'achat ou séparément. La remise pourra être utilisée pour tout achat d'un montant égal ou supérieur.

La formule suivante sera appliquée pour l'émission du bon d'achat :

$$\text{Prix initial du produit retourné} - \text{remise appliquée}$$

La valeur du bon de réduction de remplacement sera égale à la remise appliquée au(x) produit(s) retourné(s).

Voir les exemples suivants, en particulier en cas de retour partiel et d'utilisation du bon d'achat.

#### *Exemple A (RETOUR TOTAL) :*

- *j'achète une paire de chaussures adultes d'une valeur de 100 € et une paire de chaussures enfants d'une valeur de 50 € ;*
- *j'utilise un bon de réduction de 10 €, dont la valeur est répartie proportionnellement entre les deux produits achetés. La remise appliquée au produit d'une valeur de 100 € est de 6,67 € ; la remise appliquée au produit d'une valeur de 50 € est de 3,33 € ;*
- *le montant total du ticket de caisse est de 140 € (100 € - 6,67 € + 50 € - 3,33 €) ;*
- *par la suite, je retourne les chaussures adultes et enfants sans les remplacer immédiatement par un autre article ;*
- *en caisse, un bon d'achat, égal au prix net des produits achetés (140 €) et un bon de réduction de remplacement de 10 € sont générés : les deux bons pourront être utilisés lors d'un achat ultérieur, ensemble ou séparément.*

#### *Exemple B (RETOUR PARTIEL) :*

- *j'achète une paire de chaussures adultes d'une valeur de 100 € et une paire de chaussures enfants d'une valeur de 50 € ;*
- *j'utilise un bon de réduction de 10 €, dont la valeur est répartie proportionnellement entre les deux produits achetés. La remise appliquée au produit d'une valeur de 100 € est de 6,67 € ; la remise appliquée au produit d'une valeur de 50 € est de 3,33 € ;*
- *le montant total du ticket de caisse est de 140 € (100 € - 6,67 € + 50 € - 3,33 €) ;*
- *par la suite, je ne rends que les chaussures adultes de 100 € sans les remplacer immédiatement par un autre article ;*
- *en caisse, un bon d'achat, égal au prix net des chaussures adultes retournées (93,33 €) et un bon de réduction de 6,67 €\* sont générés : les deux bons pourront être utilisés lors d'un achat ultérieur, ensemble ou séparément.*

#### *Exemple C (RETOURS PARTIELS/2) :*

- *J'achète une paire de chaussures adultes d'une valeur de 100 € et deux paires de chaussures enfants d'une valeur de 50 € ;*

- j'utilise un bon de réduction de 10 €, dont la valeur est répartie proportionnellement entre les trois produits achetés. La remise appliquée au produit d'une valeur de 100 € est de 5 €; la remise appliquée à chacun des deux produits d'une valeur de 50 € est de 2,50 €;
- le montant total du ticket de caisse est de 190 € (100 € - 5 € + 50 € - 2,50 € + 50 € - 2,50 €);
- par la suite, je retourne les deux paires de chaussures enfants sans les remplacer immédiatement par d'autres articles;
- en caisse, un bon d'achat, égal au prix net des chaussures enfants retournées (total 95 €), et un bon de réduction de 5 € sont générés : les deux bons pourront être utilisés lors d'un achat ultérieur, ensemble ou séparément.

En cas de retour d'un article acheté avec une remise d'anniversaire (les Conditions générales de l'initiative promotionnelle benefeet « Remise Anniversaire » peuvent être consultées dans la section « benefeet » de geox.com), la remise d'anniversaire de 15 % ne reste valable que si la marchandise est retournée pendant la période de validité de la remise d'anniversaire ; si le retour a lieu après cette date, la valeur de la remise accordée au moment de l'achat doit être réglée.

Exemples :

a) Retour pendant la période de validité de la remise d'anniversaire :

- le 9 mars (c'est-à-dire pendant la période de validité de la remise d'anniversaire), je retourne un produit Enfant, (dont le prix, 50 €, a été payé à hauteur de 42,50 € en appliquant la remise d'anniversaire et a donc généré 84 points) ; 84 points sont soustraits de mon compte et :
  - Si je ne remplace pas le produit retourné par un autre produit en même temps, je reçois un bon d'achat de 42,50 € (je ne serai crédité d'aucun point) et, si j'utilise ce bon pendant la période de validité de la remise d'anniversaire pour acheter un produit au même prix d'origine que le produit retourné (50 €), je ne paye aucune différence et je reçois 84 points ;
  - Si je remplace le produit retourné par un autre produit Enfant du même prix (50 €), je ne paie aucune différence et 84 points me sont crédités.

b) Retour pendant la période de validité de la remise d'anniversaire :

- Le 20 mars - et donc au-delà de la période de validité de la remise d'anniversaire - je retourne un produit Enfant (dont le prix, 50 €, a été payé à hauteur de 42,50 € en appliquant la remise d'anniversaire et a donc généré 84 points) ; 84 points sont soustraits de mon compte et :
  - si je ne remplace pas le produit retourné par un autre produit en même temps, je reçois un bon d'achat de 42,50 € (je ne suis crédité d'aucun point) ;
  - si je remplace le produit retourné par un autre produit Enfant du même prix que le produit retourné (50 €), je paie 7,50 € - montant égal à la différence entre 42,50 € (prix du produit retourné après application de la remise d'anniversaire) et 50 € (prix du produit de remplacement ne bénéficiant pas de la remise d'anniversaire) et 100 points me sont crédités.

## 8. Traitement des données personnelles

En vous inscrivant à « benefeet », Geox S.p.A. ayant son siège social à Biadene di Montebelluna (TV), Italie, Via Feltrina Centro n° 16, en tant que Responsable du traitement, pourra utiliser les données à caractère personnel fournies par les utilisateurs enregistrés pour gérer leur abonnement au programme benefeet et leur permettre d'accéder aux réductions (ou prix) et aux initiatives mentionnées dans le présent Règlement.

Le traitement sera effectué conformément au Règlement UE 679/2016, Règlement général sur la protection des données (le « Règlement ») et pendant toute la durée de l'adhésion au programme benefeet.

En écrivant à [privacy@geox.com](mailto:privacy@geox.com), les consommateurs inscrits pourront exercer les droits énoncés dans les articles 15 à 22 du Règlement, y compris l'accès à leurs données personnelles, leur mise à jour, leur suppression, la révocation de leur consentement, le dépôt d'une plainte auprès de l'autorité compétente pour la protection des données personnelles.

La déclaration de confidentialité sur le traitement des données personnelles des membres du programme benefeet est fournie pendant l'enregistrement au programme et c'est disponible dans la section « benefeet »

## **9. Résiliation du programme benefeet**

Les utilisateurs qui souhaitent annuler leur inscription à benefeet peuvent adresser une demande spécifique à l'adresse e-mail [privacy@geox.com](mailto:privacy@geox.com), comme indiqué dans la déclaration de confidentialité relative au traitement des données à caractère personnel fournie pendant l'enregistrement au programme et disponible dans la section « benefeet ».

Suite à la demande de résiliation du programme, les données personnelles fournies par les utilisateurs seront supprimées, tandis que les éventuels points restants associés au compte et les éventuels bons émis seront annulés.

Suite à la demande de résiliation du programme, l'utilisateur perd également le droit de profiter de toute promotion - même en cours de validité - réservée aux membres du programme benefeet (telle que, par exemple mais de manière non exhaustive, la promotion « Ristourne Anniversaire »).

## **10. Modification du règlement**

La société promotrice se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des articles du présent Règlement, en tout ou en partie, en veillant à ce que les modifications apportées n'affectent pas les droits acquis des membres du programme. Toute modification apportée au présent Règlement sera communiquée préalablement aux membres de la même manière ou sous une forme équivalente à celle avec laquelle ils ont pris connaissance du présent Règlement.

## **11. AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES**

L'inscription au programme benefeet permettra aux consommateurs d'accéder automatiquement aux avantages et aux réductions de l'initiative promotionnelle benefeet "Remise anniversaire" (Conditions générales sur [www.geox.com](http://www.geox.com) dans la rubrique "benefeet") ;

Pendant la durée de validité de l'opération, Geox se réserve le droit d'introduire des événements promotionnels spéciaux destinés à certaines catégories de membres du programme benefeet, qui peuvent concerner certains magasins Geox et/ou la boutique en ligne [geox.com](http://geox.com). Les détails de ces événements (tels que la durée, les produits concernés, les remises appliquées et/ou les points reconnus, etc.) seront communiqués de temps à autre aux membres du programme benefeet concernés et pourront

être régis par des conditions générales ad hoc.

## **12. Communications de service**

La Société Promotrice se réserve le droit d'envoyer des communications de service relatives au programme à tous les adhérents à benefeet, via les coordonnées fournies lors de l'inscription, comme par exemple des rappels du solde des points et des bons de réduction, des dates d'expiration de la période permettant de cumuler des points et d'utiliser des coupons de réduction, afin de garantir une plus grande efficacité du programme lui-même.

Ces communications de service n'auront pas de contenu promotionnel, sauf si le membre de benefeet a donné son consentement marketing.

## **13. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

En participant à cette initiative, les consommateurs acceptent sans réserve les règles et les clauses contenues dans le présent règlement, sans aucune limitation.

Geox se réserve le droit d'annuler les bons accumulés et acquis par les participants qui, selon Geox ou les tiers mandatés par cette dernière, participent en usant de moyens et d'outils jugés, en tout état de cause, suspects, frauduleux ou non conformes au déroulement normal de l'initiative.

Par conséquent, la société organisatrice ou les tiers mandatés par cette dernière se réservent le droit d'agir à l'encontre de tous les participants, et dans les termes qu'elle jugera les plus appropriés (y compris, si elle l'estime nécessaire, en leur demandant une pièce d'identité) et dans le respect des lois en vigueur.

*La présente Promotion est sujette à toutes les lois et réglementations applicables en Belgique et Luxembourg*

## **BENEFEET « À CHAQUE PAS, UN AVANTAGE 2021 » - ANNEXE 1**

### **REGLEMENT DE L'INITIATIVE PROMOTIONNELLE « Offre de bienvenue »**

À partir du 16 février 2021, l'initiative promotionnelle « Chaque pas, un avantage » sera intégré à une opportunité supplémentaire pour les participants, appelée « **Offre de bienvenue** ». La promotion est valable jusqu'à 30 jours avant le début des soldes dans les magasins Geox en Belgique et Luxembourg énumérée à l'annexe 1 (ci-après dénommée « points de vente participants »). La promotion se déroulera de la manière décrite ci-dessous.

Tous les clients abonnés à benefeet (personnes physiques uniquement) à partir du 16 février 2021 et jusqu'à 30 jours avant le début des soldes, bénéficieront du droit de bénéficier de deux réductions :

- **Une remise de la valeur de 10 €**, qui sera appliquée lors du premier achat contextuel ou postérieur à l'inscription à benefeet.
- **Une remise de 15 %**, qui sera appliquée sur un achat ultérieur (pouvant être effectué à partir du jour suivant celui où le bon de 10 € a été dépensé).

La possibilité de bénéficier des réductions sera communiquée aux personnes autorisées par le personnel des points de vente Geox participants et l'acceptation des bons se fera automatiquement en caisse sur le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> achat valide effectué.

Plus précisément, en ce qui concerne l'utilisation des remises, les règles et restrictions suivantes seront appliquées :

- Les remises peuvent être utilisées sur des reçus contenant uniquement des produits au prix fort : il ne sera donc pas possible de bénéficier de la remise en cas d'achat de produits à prix réduits (par exemple, des produits en solde ou en promotion) ou en cas d'utilisation, dans le même reçu, de coupons de la collection benefeet.
- Les deux remises peuvent être obtenues jusqu'à 30 jours avant le début des soldes (elles seront communiquées de manière appropriée dans les points de vente participants) et seront utilisables jusqu'à 3 jours à partir de la dernière date pour obtenir les réductions, à condition que :
  - la date limite pour obtenir les remises ne dépasse pas la date du 12 décembre 2021 et la date pour bénéficier des réductions ne dépasse pas la date du 15 décembre 2021 ; et
  - la réduction de 15 % soit toujours utilisable à partir du jour suivant celui où la réduction de 10 € a été utilisée.
- Les remises ne peuvent pas être utilisés sur les « fins de série/prix ronds/petits prix ».
- Les remises ne seront utilisées que dans les points de vente participants : il ne sera pas possible de les utiliser au point de vente « Outlet » Geox ou pour les achats sur le site de commerce électronique geox.com.
- Les deux remises prévues dans « l'offre de bienvenue » doivent être utilisées pour des achats séparés et effectués à des jours différents. Plus précisément, la réduction de 15 % peut être utilisée à partir du jour suivant celui où la réduction de 10 € a été utilisée.

# benefe<sup>e</sup>t

- Les remises ne peuvent pas être utilisées pour l'achat de produits d'entretien, semelles/semelles intérieures, chaussettes, cartes-cadeaux, sacs shopping, frais de cordonnerie/couture, lacets.

Geox communiquera cette offre sur le site Internet [geox.com](http://geox.com), dans la rubrique « benefeet », où le présent document sera également disponible ; il fait partie intégrante des conditions de participation à l'initiative « **Chaque pas, un avantage** »



## ANNEXE 1 - LISTE DES POINTS DE VENTE PARTICIPANTS

MAGASIN	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
GEOX - BRUXELLES	31/32 AV. DE LA TOISON D'OR	1000	BRUXELLES
GEOX - BRUXELLES	2/4 RUE DES FRIPIERS	1000	BRUXELLES
GEOX - WAVRE	RUE DU COMMERCE 24	1300	WAVRE
GEOX - WATERLOO	CH. DE BRUXELLES 165	1410	WATERLOO
GEOX - NAMUR	RUE DE L'ANGE 97	5000	NAMUR
GEOX - BRUXELLES ETTERBEEK	18, RUE DES TONGRES	1040	ETTERBEEK
GEOX - BRUXELLES ANDERLECHT	CC WESTLAND, LOT 12, 433 BLVD SYLVAIN DUPUIS	1070	ANDERLECHT
GEOX - BRUXELLES	SHOPPING DISTRICT DOCKS BRUXSEL, QUAI DES USINES 158	1000	BRUXELLES
GEOX - BRUXELLES	CC WOLUWE, 200 RUE SAINT LAMBERT	1000	BRUXELLES
GEOX - UCCLE	RUE XAVIER DE BUE 66	1180	UCCLE
GEOX - LIEGI CC BELLE-ILE	QUAI DES VENNES 1	4020	LIEGE
GEOX - LUXEMBOURG CC CLOCHE D'OR	CENTRE COMMERCIAL CLOCHE D'OR - GASPERICH, N. 1-59, 25 BOULEVARD F.W. RAIFFEISEN L	2411	LUXEMBOURG